

ENQUÊTES

David Douyère

Communiquer
la doctrine
catholique

Textes et conversations
durant le concile Vatican II
d'après le journal d'Yves Congar



David Douyère

Communiquer la doctrine catholique

Textes et conversations durant le concile Vatican II d'après le journal d'Yves Congar

Genève, Labor & Fides, coll. « Enquêtes », 2018, 252 p.

Que serait une religion sans la communication qui la forme ? Analysant le journal d'un théologien aux prises avec la dynamique du concile Vatican II, David Douyère montre comment la doctrine religieuse se dit, se dispute, entre conversations, rumeurs et allégations, comment se forme son discours, qui se doit de « parler au monde », comment s'écrivent les textes qui vont bientôt faire référence, quelles batailles sont livrées pour le choix du mot le plus signifiant... Car ce que fait apparaître le journal d'Yves Congar (1904-1995), au regard de la communication, c'est le travail d'une religion pour écrire et dire la doctrine.

David Douyère est professeur de sciences de l'information et de la communication à l'Université de Tours. Il dirige l'équipe de recherche Prim (Pratiques et ressources de l'information et des médiations, EA7503) et enseigne à l'Institut universitaire de technologie de Tours. Co-créateur du réseau Relicom, ses recherches portent sur la communication religieuse, en régime chrétien catholique (*MEI* n° 38, 2014, « Religion et communication » ; *tic & société*, n° 9, 2015, « Les Religions au temps du numérique » ; *Communication & Langages*, n° 189, 2016, « Le Christianisme en communication(s) »). Il a récemment coordonné, avec Frédéric Antoine (UCL), le dossier « Religions et médias » du n°13 de la *Revue française des sciences de l'information et de la communication* (juin 2018).

https://www.laboretfides.com/fr_fr/index.php/communiquer-la-doctrine-catholique.html

Table des matières

Préambule. Religion et communication	11		
— Pourquoi la communication ?	16		
— Une « communication » chrétienne	21		
— Comment étudier la communication ?	25		
— Positions de recherche	27		
Introduction	29		
I. Le journal et son lecteur	39		
— Au préalable : cette lecture est-elle possible ?	39		
— En quoi consiste le Journal du concile de Congar	41		
— L'incipit du journal d'Yves Congar	55		
— Notre façon de travailler, lecteur-analyste	57		
II. Échanges et réseaux au concile : la rumeur, l'intrigue, le récit	65		
— Les lieux de l'échange	67		
— Rencontres et échanges	70		
— Des habiletés de réseau	76		
— Rumeurs et contre-rumeurs, stratégies de désinformation	77		
— Secret et enjeux de l'échange	81		
— Des formes de l'échange	85		
— Une théorisation de l'échange	87		
III. Le pouvoir de la parole	89		
— L'organisation des échanges	90		
— Qualité d'expression	93		
— Prendre la parole	96		
— Prise de parole et représentation : parler au nom de	99		
— Intelligence de la parole en collectif et coordination	101		
— L'étouffement face à l'accumulation des discours	102		
— Effet des discours et qualité d'écoute de l'auditoire	105		
		— De la discussion	109
		IV. Le travail de l'écrit	113
		— Le texte et le temps (de la lutte)	116
		— Les conditions et la peine de l'écriture	117
		— Le choix des textes	120
		— Le désir de style	122
		— Le travail du titre	126
		— Péritextes : préambules et annexes	128
		— Un travail du texte : l'introduction et le plan	131
		— Un travail du texte	137
		— Du style des textes	141
		— Du ton des textes	153
		— Adopter la bonne façon de dire	154
		— Le travail de la citation et des références	156
		— D'un texte, les manques	157
		— Plonger dans l'enfer des « modi »	161
		— Parler au monde	162
		— Une forme souhaitée de l'écrit : le message	173
		V. Le choix des mots	175
		— Le sens et la portée d'un mot	175
		— L'insertion d'un mot, de la gêne à la stratégie	180
		— Des mots sensibles que ceux de la Vierge	187
		— L'Église catholique peut-elle encore écrire que les Juifs ont tué Dieu ? Un mot délicat : « déicide »	194
		— De l'écrit et des mots du concile, donc	201
		Conclusion	205
		— Du travail opéré (et de ses limites)	207
		— Concile et communication	208
		Postface	217
		— Quid de la communication ?	221
		— Modalités d'étude de la dimension communicationnelle du religieux	223
		Références bibliographiques	233-247

*

*

*

Extrait

Au cours du concile Vatican II s'opère, de 1962 à 1965, une reprise de l'appareil dogmatique et spirituel chrétien catholique, ou du moins de sa formulation. [...] Ce moment du concile est un moment où des discussions émergent, où des textes sont rédigés et produits, où une pensée s'interroge sur les fondements et l'énonciation de la foi chrétienne telle que l'Église catholique la conçoit, en lien avec des interlocuteurs d'autres religions et confessions. Ce moment qui a très tôt été pensé comme une « mise à jour » (*aggiornamento*) puis, de façon plus restreinte dans la réception, comme une dynamique de renouvellement d'un « style » ecclésial (Théobald, 2007 ; Famerée, 2012), est donc un moment de production discursive intense. Des interprétations contradictoires des textes de la tradition énonçant la foi chrétienne apparaissent, des suggestions d'orientation du discours ecclésial.

Nous avons voulu étudier, à travers le journal d'un acteur, au départ mineur, de ce mouvement, l'acte de *production* langagière et textuelle qui a, plus qu'accompagné, formé ce mouvement de réénonciation d'une organisation par elle-même. Car la doctrine chrétienne catholique, pensée et confessée, est aussi dite et écrite, et au cours de ce concile, elle se voit discutée, réécrite, amendée. Un processus de discussion, de production textuelle et de mise en conversation lui fait voir le jour. C'est donc, en ce sens, que la communication, comme processus de production et de diffusion de sens par des signes dans une situation d'altérité inconditionnelle, forme une religion qui, elle-même, n'existe que parce qu'elle communique (montre des signes, des images réglementées, opère des rites interprétables, propose des paroles et des textes) – se rendant ainsi visible –, donne à communiquer (entre les fidèles, leur fournissant un langage et un style), entre ceux-ci et leur « dieu » – qui apparaît tant dans leurs discours que dans leurs images ou se forme à travers elles, voire au-delà d'elles – et donne à entendre le dieu auquel ils se réfèrent comme « communicant » (par la Création, la Révélation, sa Parole, des textes saints énoncés par les prophètes ou les évangélistes, son « Incarnation », son devenir-homme en la personne de son « Fils »), communication qui origine avant toute chose la sienne propre.

Le journal rédigé par le théologien catholique Yves Congar durant le concile a ceci de particulièrement intéressant qu'il ouvre une fenêtre sur la production communicationnelle élaborée durant le concile Vatican II, au moment où l'Église catholique réfléchit sur son discours et le re-forme, lui donne une nouvelle forme, avec un contenu soit identique, soit déplacé, ou peut-être les deux à la fois. Il fait apparaître les conversations entre les pères conciliaires – du moins un certain nombre d'entre eux –, il laisse voir le travail opéré sur les textes, écriture doctrinale du concile qui fera référence pour penser et opérer la liturgie, la communication et les médias, l'évangélisation et la Mission, la formation des prêtres, les relations aux autres religions et au monde contemporain, etc. Une investigation de la façon dont une religion communique ne peut donc se passer d'un regard sur la fabrique de ses textes et discours, ce que permet ici, de façon diagonale, le journal du Père Congar.

Le *Journal du concile* Vatican II du religieux dominicain français Yves Congar (1904-1995), théologien et ecclésiologue catholique de renom, créé cardinal par le pape Jean Paul II en 1994, qui a travaillé notamment sur le sens de la tradition dans l'Église chrétienne (Congar, 1963), le laïc (Congar, 1953), la communauté ecclésiale (Congar, 1941) et l'œcuménisme (Congar, 1937, 1958, 1964), est en effet un

document de 1 125 pages (hors annexes), en deux tomes, rédigé (en français) sur le moment, dactylographié (par sa secrétaire, Delphine Guillou) à sa demande en trois exemplaires à partir des neuf cahiers originaux puis vérifié par lui, resté longtemps inédit après sa mort, à sa demande, et publié en 2002 aux éditions du Cerf.

Tenu dans la perspective de constituer une trace, de la part d'un homme qui, travaillant sur l'histoire de l'Église chrétienne, ne pouvait qu'accorder de l'importance aux traces écrites constituant des documents historiques (Fouilloux, 1998 : 142), étant conscient des enjeux de ce deuxième concile du Vatican (1962-1965) et du caractère « historique » de ce moment (Douyère, 2016), des attentes « du monde », et des progrès de la théologie, de l'ecclésiologie et de l'exégèse, très conscient de sa propre valeur aussi, semble-t-il, quoi qu'il en dise, ce journal constitue une sorte de « fenêtre » sur les débats conciliaires, des séances plénières et des commissions préparatoires et intermédiaires, mais aussi sur les échanges entre les pères conciliaires, les observateurs, à Rome, au moment du concile qui a transformé l'Église catholique au XX^e siècle par un *aggiornamento* à la fois célébré et contesté (Aubert, Soetens, 2000). Il permet donc de saisir « ce qui se passe », du moins en partie, dans le concile, davantage que d'autres documents. [...]

Le journal de Congar couvre une période de six ans (1960-1966), et a l'intérêt d'être rédigé par un théologien – non spécialiste des questions d'information ou de communication – auteur de pistes ecclésiologiques et théologiques qui seront en partie adoptées par le concile Vatican II (comme ce fut le cas pour d'autres théologiens), qui fut expert au concile (Fouilloux, 1989), et participa à la rédaction de plusieurs schémas et textes conciliaires. L'intérêt que nous portons pour notre part à ce journal est à plusieurs titres : il est produit par un acteur du concile ; il porte des relevés extrêmement précis des échanges, positions théologiques ou ecclésiales ; des remarques ou observations qui ont été portées sur telle ou telle partie du texte ; il consigne également toute une série d'échanges périphériques entre les pères conciliaires, leurs experts, et les participants du concile ; c'est un document personnel, avec un regard singulier sur le concile (une personne écrit, juge et voit). L'écriture de ce journal est très sobre, souvent laconique, et tient fréquemment de la note de transcription, indiquant et résumant des positions. Il se fait écho également de rumeurs et d'allégations, reproduisant des « chaînes de dire », à la vérité incertaine. Il constitue de la sorte un document pourvu d'un réel intérêt communicationnel : il décrit des processus de discussion collective et de débat, des votes et des amendements, qualifie les prises de parole (leur clarté, leur rapidité ou non, etc.), s'intéresse aux langues employées, suit le processus d'écriture des documents de travail ou finaux, restitue des échanges oraux, permettant au lecteur de comprendre ou de croire comprendre le processus d'élaboration de la « mise à jour » d'une doctrine, la doctrine chrétienne catholique, au moment du concile Vatican II.

L'Église catholique veut alors pour une part « changer de visage » et répondre davantage aux « attentes du monde », dont elle persiste à vouloir être « la lumière », d'une façon qu'elle juge nécessaire de renouveler. Il s'agit, pourrait-on dire aujourd'hui en communication (professionnelle), d'un « repositionnement » de l'Église ; Congar parle de « ressourcement » (il emploie le verbe « ressourcer » et parle d'« Église ressourcée », ou de « ressourcés », plus exactement), ou de retrouver le « vrai visage » de l'Église (Fouilloux, 1998 : 144), désignant ce mouvement, accompli par un certain nombre d'historiens, de théologiens, de spécialistes de la liturgie, de retour aux sources ecclésiales, textes anciens, rites et conceptions des premiers siècles de l'Église chrétienne, en un retour perçu comme un dépoussiérage de

L'héritage scolastique et juridique sédimenté au cours des siècles, et des durcissements de la fin du XIX^e s. et du début du XX^e siècle. [...]

Nous abordons d'emblée ce journal et les questions et relevés qu'il porte à partir du texte même, dans une dynamique d'écoute, en essayant de saisir, de restituer et d'analyser ce que le texte du journal nous dit de la et des communications. Notre perspective est en effet de saisir ce qui se dit et se met en œuvre de la communication dans l'Église catholique à travers cette fenêtre sur les échanges et le travail du concile ou ce « tableau » des débats du concile que constitue ce *Journal* du Père Congar.

Nous allons dans un premier temps (I) considérer ce journal en lui-même, saisir dans quelles perspectives Yves Congar a pu le rédiger, en examiner l'*incipit*, et préciser notre rapport de lecteur à ce journal et, surtout, notre opération de lecture, classificatoire et analytique. Ces éléments posés, nous entamerons, à partir du document lui-même, le parcours des dynamiques communicationnelles du concile Vatican II telles qu'elles peuvent apparaître dans ce journal en nous intéressant d'abord (II) aux échanges et réseaux au concile, marqués par la rumeur, l'intrigue et le récit rapporté. Ceci nous amènera en effet à étudier à la fois les échanges informels et les réseaux présents dans le concile, la mise en jeu de la rumeur, d'intrigues, et de récits, mais aussi la logique du secret et les formes et théorisations de l'échange. Ces éléments forment le premier volet, consacré à la socialité conciliaire dans sa forme communicationnelle, de cette étude.

Ceci nous permettra de passer à l'examen du pouvoir de la parole (III) au concile Vatican II, tel qu'en atteste le journal du Père Congar. Nous porterons en effet notre regard sur l'organisation des échanges au sein du concile, mais aussi sur la qualité d'expression orale des pères conciliaires, telle que la juge et la note Congar, en examinant notamment comment on prend la parole dans ce concile, et le lien entre prise de parole et représentation : comment « parler au nom de » donne une consistance à l'expression orale *in aula* (dans l'assemblée conciliaire). C'est ensuite du côté de l'auditeur (qu'est Congar) et du public que nous glisserons, en relevant l'effet d'étouffement ressenti face à l'accumulation des discours et en suivant le Père Congar dans l'analyse qu'il opère entre l'effet des discours et la qualité d'écoute (observée) de l'auditoire. Nous nous intéresserons ensuite, dans cette section consacrée à l'oralité conciliaire, à la discussion entre les pères à propos de l'établissement des constitutions et documents du concile. Tous ces échanges ont lieu en effet à propos de textes, à la production desquels travaille l'assemblée, en « congrégation générale » comme dans ses multiples commissions thématiques.

La section suivante (IV) sera donc consacrée à l'examen du travail de l'écrit opéré au sein du concile. Après avoir examiné les conditions – notamment temporelles – de ce travail, et sa difficulté, nous examinerons le travail effectué sur chaque partie ou aspect du document conciliaire (choix des textes, titre, préambules et annexes, introduction et plan, travail du texte, recherche de la « bonne façon de dire », des citations et des références), en insistant notamment sur le travail du « ton » et du « style » des textes conciliaires (l'objectif étant parfois de « parler chrétien », *sic*), et la façon d'orienter un texte. Nous noterons également l'attention se porter sur les manques d'un texte, et le travail de correction et d'amendement du texte (traitement des « *modi* ») effectué d'abord en commission puis en assemblée. Nous relèverons enfin la volonté qu'ont les pères conciliaires de « parler au monde », notamment sous la forme écrite du « message ».

Si le texte est pensé dans son adresse, son style, son public, son mouvement, son titre et sa structure, il est pensé aussi de façon plus finement focalisée dans son lexique et le choix des termes opéré. Nous examinerons donc dans la dernière partie (V), consacrée au choix des mots effectué, la réflexion des acteurs du concile Vatican II se tourner vers le sens et la portée d'un mot, pouvant éprouver aussi la gêne à l'égard d'un mot... Dans cette logique, et dans la dynamique théologique, ecclésiologique et spirituelle, mais aussi idéologique, semble-t-il, de ce concile – qui voit s'affronter une tendance « modernisante » et une tendance plus classique, romaine – l'introduction d'un mot peut apparaître comme une stratégie, que les camps opposés vont s'attacher à repérer, dénoncer ou développer. Pour mieux saisir cela, nous examinerons deux cas majeurs dans le *Journal du concile* de Congar : l'établissement d'un texte consacré à la Vierge Marie, et l'emphase comme l'enflure terminologique – dénoncée par Congar – dont il est l'occasion, d'une part, l'expression de « peuple déicide » employée à propos des Juifs, qualification dont l'Église catholique cherche en partie à se défaire, d'autre part. C'est alors l'impact international et géopolitique d'un mot qui est examiné et craint par le concile. Ceci nous permettra de conclure sur l'écrit et des mots du concile, qui combine en ses différentes sessions oralité et écriture pour rénover et asseoir dans la modernité l'expression de la doctrine chrétienne catholique.

[Introduction, p. 29-38]

* * *

*

Contact Auteur : david.douyere@univ-tours.fr